



VIVELESPORT

VIVELESPORT est un abonnement annuel proposant un suivi et un accompagnement de votre enfant dans des activités sportives. Votre enfant peut changer d'activités en cours d'année et peut participer à des stages d'une semaine durant les vacances scolaires.

Pour participer aux activités un certificat médical est nécessaire.

Rapprochez-vous de votre médecin ou du centre médico-sportif de Saint-Denis

TEL : 01.83.72.24.46



Nous acceptons les chèques vacances



**INSCRIVEZ VOS ENFANTS
MÊME EN COURS D'ANNÉE**

SEPTEMBRE 2020 - AOUT 2021

Pour toute information

Tel : 06.28.76.52.66

vivelesport@lacoms.fr



ACTIVITES SPORT-SANTE

TOUTE L'ANNEE
A PARTIR DE 8 ANS

Vivelesport

est une marque

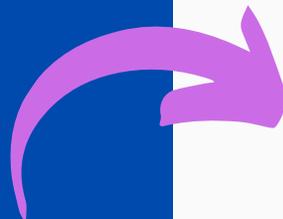
LACOMS



15€ PAR MOIS

3 ACTIVITES PAR SEMAINE

50 PLACES (8-17ans)



ACTIVITES

Planning non définitif.

Les activités peuvent être modifiées

FOOTBALL SANTE

Mardi et Jeudi : de 17h30 à 19h00

Parc des Sports de Marville (Saint-Denis)



BASKETBALL SANTE

Activités à confirmer

Parc des Sports de Marville (Saint-Denis)

Gymnase Irène Popard (La Plaine Saint-Denis)

ATHLETISME SANTE

Mercredi de 16h00 à 17h30

Samedi de 10h00 à 11h30

Stade annexe du Stade de France (La Plaine Saint-Denis)



MULTIACTIVITES ET VELO

Mercredi de 15h00 à 16h30

Parc des Sports de Marville (Saint-Denis)

Parc Georges Valbon (La Courneuve)



NATATION

Mercredi : de 17h00 à 18h00

Samedi de 09h00 à 12h00

Piscine de Marville (Saint-Denis)

SEJOUR ADOLESCENTS

(lieu non encore déterminé)

300€

DU 19 AU 23 JUILLET

OU DU 26 AU 30 JUILLET

VILLARD DE LANS

SAINT-JEAN DE MONTS

FINANCEMENTS POSSIBLES :

- 30€ PAR MOIS

NOUS CONSULTER



DÉFI FORME SANTÉ STAGES VACANCES SCOLAIRES
Organisés par la Maison Sport-Santé

du 19 au 23 octobre 2020

du 15 au 19 février 2021

du 19 au 23 avril 2021

10€ PAR STAGE

sous réserve de places disponibles

Les activités Sport-Santé proposées par LACOMS ne sont pas compétitives. L'objectif est de proposer des activités variées et adaptées durant toute l'année aux enfants sédentaires et/ou en surpoids. Des passerelles vers les clubs sportifs pourront être possibles en cours d'année selon l'envie de l'enfant et les possibilités locales. Le paiement s'effectue par prélèvements mensuels de 15€ et donne le droit à la pratique de 3 séances d'activités, modifiables durant l'année.

Les stages Sport-Santé des vacances scolaires sont organisés par la Maison Sport-Santé. Les places sont destinées en priorité aux nouveaux arrivants. Dans le cas où les séjours sportifs seraient annulés, vous serez remboursés des sommes versées.

VIVELESPORT